



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 FEVRIER 2025**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice 11  
Présents : 11  
Nombre de suffrages : 11  
Pour : 11

Date de convocation  
11 février 2025

Date d'affichage  
27 FEV. 2025

publication sous forme  
électronique  
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 février à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARDONEL Gérard.

**Etaient présents :**

M. ACCOLAS Didier, Mme AUDOUSSET Pierrette, M. CARDONEL Gérard, Mme CHIROL Nadine, M. DAUMIN Olivier, DELAGE Bruno M. DOLLET Jean-Jacques, Mme DURIS Béatrice M. ESMOINGT Guy, Mme NUYTTENS Aline, Mme STOCKER Hélène

a été nommée **secrétaire de séance** : Mme DURIS Béatrice :

**Numéro interne de l'acte : 2025-02-01**

**Objet : Boulangerie : projet de convention de mise à disposition**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il a reçu, avec ses adjoints, le gérant de la boulangerie B&B d'Ids Saint Roch (Cher), qui souhaiterait s'installer également sur la commune.

Il propose, dans un premier temps, de mettre à disposition gracieusement pour une durée de trois mois, les locaux de la boulangerie et le logement située 32 place du Marché selon les conditions énoncées dans le projet de convention présenté.

***Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :***

- **ACCEPTE** la mise à disposition de la boulangerie ainsi que le logement pour une durée de trois mois à titre gratuit,
- **AUTORISE** le Maire à signer le projet de convention présenté.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SAULZAIS LE POTIER

Le Maire

Gérard CARDONEL

La secrétaire de séance

Béatrice DURIS

